

Histoire et Archéologie spadoises. Musée de la Ville d'Eaux Villa royale Marie-Henriette SPA.

BULLETIN TRIMESTRIEL



Juin 1986

Histoire et Archéologie Spadoises

A.S.B.L.

Avenue Reine Astrid 77 B

4880 SPA

12me année

JUIN 1986

BULLETIN n° 46

S O M M A I R E :

Notre exposition d'été de 1986.	Dr. André HENRARD	51
Avis aux mélomanes...	La Rédaction	52
Le Centenaire de l'église de Spa	Léon MARQUET	53
Madame Englebert n'aimait pas les assignats (suite et fin)	Alexis DOMS	58
Le développement architectural et artistique de deux villes d'eaux en Belgique : Spa et Ostende (suite)	P. et R. LOMBALRDE.	67
Un Irlandais à Spa en 1782	Léon MARQUET	78
Un vestige archéologique spadois	Louis PIRONET	82
Les lecteurs nous écrivent	G. Couvreur	89
Vient de paraître		91

Les auteurs conservent seuls la responsabilité des articles insérés.

Editeur responsable : Histoire et Archéologie Spadoises A.S.B.L.

Secrétaire de Rédaction : Raymond Manheims, Av. Léopold II, 9
Tél.: (087) 77.13.06 à Spa

Réalisation : Marie-Thérèse Ramaekers, Préfayhai, 8
Tél.: (087) 77.17.68 à Spa

Anne-Marie Dovogel

Tirage du bulletin : 700 exemplaires; Tous les trimestres;

oooooooooooo

Nos nouveaux membres

Mme. Blaise Marie	Spa
Mme. de Moffarts Eliane	Bruxelles
Mr. Mahaim André	Spa
Mme. Mahaim André	Spa
Mme. Moulan M. Madeleine	Heusy
Mr. Remacle Jacques	Dison
Mme. Remacle Jacques	Dison

Liste arrêtée le 28 avril 1986.

Cotisations pour 1986 .

1° Aux anciens

Celui qui trouve à cheval sur la couverture du bulletin, une formule de virement est invité à payer sa cotisation de 400 francs s'il ne veut pas voir suspendre la livraison des bulletins suivants. Merci de sa confiance.

2° Aux nouveaux

Celui qui nous verse 400 francs en mentionnant bien son nom, son prénom et son adresse très complète (sa qualité de marié, s'il échet) peut devenir membre de notre A.S.B.L. L'adresse du virement : HISTOIRE ET ARCHEOLOGIE SPADOISES, avenue Léopold II, 9 à 4880 SPA. Au compte 348-0109099-38

Il reçoit les quatre bulletins trimestriels de l'année.

Il bénéficie de l'accès gratuit au Musée de la Ville d'Eaux, lui et ceux des siens abrités sous son toit.

Il est convié gratuitement aux activités diverses de l'association.

Il est certain du plaisir de lire une quantité d'études et articles très intéressants publiés dans plus de 200 pages de textes agrémentés de plus de 40 pages d'illustrations.

NOTRE CONSERVATEUR IVAN DETHIER N'EST PLUS

Ce lundi 26 mai 1986, un administrateur doué de très grandes qualités nous a quittés.

Né le 12 février 1908, Ivan Dethier était le cadet de trois frères élevés par un père négociant et amateur éclairé dans le domaine des livres, des gravures et des bois peints. Bien avant d'obtenir son diplôme d'architecte, Ivan Dethier dessinait et peignait. Il fit partie dès 1930 du groupe des amitiés françaises, avec Georges Spailier, Pierre Lafagne, René Defossez, Georges Dopagne et Georges Barzin.

Ces jeunes mirent à leur actif des conférences, des expositions de peintures, une revue littéraire de qualité intitulée J'Ose, l'inauguration du buste d'Albin Body, l'édition d'œuvres littéraires : il est impossible de tout citer. En 1937 ils se virent confier la gestion du Musée du Folklore et celle du Musée Communal. Dans ces importantes activités collectives, Ivan Dethier était avant tout l'illustrateur : il reproduisit et fit connaître un nombre considérable de vues anciennes de Spa et de la région qu'il interprétait avec talent et qu'il signait Jean Râteau. Après avoir participé à la campagne de 1940, Ivan Dethier poursuivit sa carrière d'architecte et persévéra dans ses activités d'artiste et de conservateur. Il avait avant 1940 été associé au projet de rénovation du quartier des sources. Il sera par la suite lauréat d'un concours visant à la transformation du Casino. C'est lui qui adaptera le bâtiment central de la Villa Royale et y installera le musée inauguré en 1970.

Ivan Dethier était membre correspondant du Musée de la Vie Wallonne. Il fut membre et président de la Commission Royale Provinciale des Monuments et des Sites et marguillier de la Fabrique d'Eglise. Il était Officier de l'Ordre de la Couronne. Sa dernière œuvre importante fut le splendide volume intitulé « Spa, Stavelot, Malmedy en gravures » publié en 1981 aux éditions Desoer-Gamma.

Ses amis du Musée et tous ceux qui ont eu le privilège de le connaître garderont d'Ivan Dethier le souvenir de sa grande compétence, de son énorme érudition dans le domaine de l'histoire de l'art et spécialement celui du bois de Spa.

Nous exprimons à Madame Dethier, à ses enfants et à ses proches les sentiments de profonde sympathie des administrateurs et des membres d'Histoire et Archéologie Spadoises.

Dr. A. Henrard, président.

NOTRE EXPOSITION D'ETE DE 1966.
=====

Il y a plusieurs mois que la décision est prise par nos administrateurs : notre exposition annuelle d'été - la première eut lieu en 1965 et seule l'année 1969 connut une interruption pour travaux - notre exposition annuelle d'été donc sera constituée des affiches du Musée. Nos visiteurs connaissent certaines d'entre elles : ils les ont vues lorsqu'elles permettaient d'illustrer l'un ou l'autre des thèmes mis précédemment en valeur ; cette fois c'est une sélection de l'ensemble qui sera présentée.

Grâce à la vigilance de nos dirigeants, grâce au souci manifesté pour lui par notre vice-président Monsieur Robert Faquay, notre fonds d'affiches est à la fois riche, varié et prêt à la présentation. Beaucoup se souviennent de la qualité de nos affiches automobiles antérieures à 1914. D'autres fêtes sportives ont connu le même honneur : courses de chevaux, concours hippiques, athlétisme ou concours de tir. Quelques affiches rappellent les vertus de la cure thermale ou incitent les touristes à visiter Spa et sa région.

Cet ensemble riche en couleurs ne manquera pas de séduire le public. Les amateurs d'histoire y découvriront d'utiles éléments. Les spécialistes avertis y retrouveront les signatures d'artistes éminents (Gaudy, Gamy, Toussaint, Gir) et la mention de divers imprimeurs européens (De Rycker, Gamis, Bénard, Pichot).

Nous garnirons les vitrines de photos, de programmes et de pièces diverses en rapport avec les affiches exposées. De cette manière les événements envisagés seront plus complètement illustrés.

Puisse cet effort satisfaire de nombreux visiteurs !

A. Henrard.

Avis aux mélomanes....

Dans le cadre de l'année Européenne de la musique 1985, deux expositions ont eu lieu sous le patronage de la Communauté Française; l'une à Namur, pour ce qui concerne les facteurs d'instruments actifs, et l'autre, à Bruxelles, sur le thème : Instruments de musique anciens à Bruxelles et en Wallonie.

Largement diffusée dans la Presse l'exposition "au Botanique" à Bruxelles attirait l'attention principalement sur des instruments qui font partie des collections, très riches, du Musée Instrumental de Bruxelles et sur quelques pièces provenant de collections privées.

Les descriptions de deux instruments à clavier sont empruntées au très beau catalogue édité pour l'exposition par les soins de Malou HAINE et Nicolas MEFUS et concernent un piano-forte et un piano droit faisant partie d'une collection privée mais placés en dépôt au Musée de la Ville d'Eaux.

Pourquoi? et bien, parce qu'ils concernent directement la ville de Spa et que d'autres instruments de cette époque et de ce type ne sont pas connus jusqu'à présent. Peut-être par la sagacité de nos lecteurs, pourrons-nous en savoir davantage sur des instruments qui auraient échappé aux atteintes du temps? (Description Piano-forte Lemaître, p.75).

Dans l'article consacré à l'exposition par la "Libre Belgique" du 8 décembre 1985, la signataire Paule TRAN s'exclame : "...et surtout celui devant lequel chacun tombera en extase : un Félix Jastrebski de 1840 décoré de bouquets romantiques et de moulures de perles..." (Description p.125).

Il est bon de savoir pour les spécialistes concernés que ces instruments sont exposés au Musée de Spa et pour tous les autres, mélomanes, curieux en visiteurs occasionnels, que les collections s'enrichissent sans cesse.

La Rédaction.



*Intérieur de l'église de Spa
avant 1936*

LE CENTENAIRE DE L'EGLISE DE SPA (1886-1986)

Deuxième partie : le mobilier.

Le patrimoine artistique de l'église Saint-Remacle de Spa, s'est constitué au cours des temps par des apports de sculptures, peintures et oeuvres diverses, mais a subi également la perte de maintes oeuvres d'art dont on trouve les mentions dans les archives.

La sculpture la plus ancienne, et l'une des plus intéressantes, mais qui n'est pas visible actuellement, car elle est conservée dans la sacristie, est une grande statue de Saint Remacle datant du XVI^e siècle.

Bien qu'elle ait été longtemps abritée dans la Chapelle Leloup (qui date de 1672), elle a certainement dû orner autrefois l'église paroissiale. On peut supposer que, lorsqu'en 1751, on reçut une nouvelle statue du saint patron due au talent du Liégeois Guillaume Evrard, la statue ancienne, dont le style gothique ne répondait plus au goût du XVIII^e s., fut reléguée dans la chapelle Leloup. (1)

G. Evrard avait également sculpté cinq autres statues qu'on peut admirer, de même que saint Remacle, de chaque côté de la nef centrale : saint Luc (patron des artistes spadois), saint Roch, saint Joseph, l'ange gardien indiquant à un enfant le chemin du ciel, et enfin, une vierge à l'enfant qu'on peut considérer comme une des oeuvres les plus belles de l'école liégeoise. (2)

Tout aussi remarquable est le mémorial de Jean Del Cour rappelant la fondation de la Confrérie du Saint-Sacrement le 13 avril 1663; il fut offert en 1669 par le prince-évêque Maximilien-Henri de Bavière. On y voit en relief deux anges soutenant un médaillon surmonté d'angelots, deux tenant un encensoir, un muni d'un texte et les deux autres portant la cape et l'épée. Le texte du médaillon rappelle la fondation de la confrérie et donne le nom du donateur et de l'artiste, ainsi que la date de 1669.

La reine a également offert à l'église de Spa un grand lutrin de cuivre et deux grands candélabres de même métal qui sont placés de chaque côté du maître-autel.

Comme on peut le voir d'après le projet de Carpentier conservé au Musée de la ville d'eaux, cet architecte avait prévu d'orner de peintures les murs de la nef, du chœur et de la croisée. En 1934, un concours pour la décoration de l'église fut organisé par le conseil de fabrique qui retint le projet du peintre Lou Asperslag d'Heverlée-Louvain. Celui-ci fut assisté dans son travail par M. Paul Cambron; les sujets représentés étaient empruntés à la vie du Christ et de la Vierge et à la vie de saint Remacle. (5) Cette décoration fut achevée en 1936, mais il n'en subsiste aujourd'hui que les images du Christ, des saints et des anges qui ornent la demi-coupole de l'abside du chœur, car, d'une part, certaines peintures avaient été abimées par l'humidité due à des infiltrations, et d'autre part, comme l'écrit M. P. Bertholet dans la brochure "Quatre siècle de vie paroissiale à Spa 1574-1974", les goûts ayant changé, on est revenu à la simplicité et à la mise en valeur des choses du passé.

D'après une photographie ancienne de l'Institut du Patrimoine artistique montrant l'intérieur de l'église, on peut constater que la chaire de vérité se trouvait autrefois plus éloignée du chœur qu'elle ne l'est actuellement. Une transformation importante réalisée sous le décanat de l'abbé André Prume, est la réfection d'un autel au devant du chœur, de même que la disparition du banc de communion. Ce nouvel autel a été construit en accolant les devant des autels latéraux, conservant ainsi le style original conçu par l'architecte Sonnevile.

Les orgues, dont les buffets en chêne avaient été réalisés d'après les plans du même architecte par la firme Anneessens de Grammont, sont malheureusement hors d'usage aujourd'hui et l'on ne peut nourrir l'espoir de les voir restaurer.



Vie de saint Remacle
(peinture de L. Asperslag)



Erection de la Croix : J.-M. Nisen
Copyright A.C.L.

En ce qui concerne les peintures, l'église conserve un tableau datant de 1598 représentant le Christ avec, au pied de la croix, saint Roch et saint Sébastien, invoqués tous deux contre la peste. Une inscription en latin au bas de ce tableau atteste qu'il a été offert par un noble parisien, Pierre Le Clerc, en remerciement pour la guérison de son épouse.

Une peinture du XVIII^e s., de facture assez médiocre, représente l'adoration des bergers. Le tableau, dû à Jean-Mathieu Nissen, représentant l'Ascension qui, dans l'ancienne église, ornait le maître-autel.

C'est à ce même artiste que sont dues les quatorze stations du chemin de croix, peintes entre 1851 et 1855. (3)

Quant aux autels et à la chaire de vérité, ils ont été exécutés par le sculpteur anversois Pierre Peeters d'après les dessins de l'architecte Sonneville, élève de Carpentier. Le maître-autel, dont le milieu représente la Sainte Trinité est orné de statues d'albâtre de St.Trudon, St.Servais, St.Remacle, St.hubert, St.Eloi et St.Sicebert.

Les autels latéraux représentent la Vierge et St.Joseph. Les quatre confessionaux en chêne (aux tympans de deux d'entre eux, on voit le fils prodigue) sont ornés de statues d'anges aux draperies élégantes; ils ont été exécutés par P. Peeters d'après des dessins de C. Sonneville.

Les vitraux de l'église, réalisés par le peintre verrier J. Dobbelaire de Eruges d'après des dessins de Sonneville, ont été offerts en majorité par des Spadois dont le nom figure en bas de chaque vitrail (4). Celui représentant St.Roch est un don de l'association de St.Roch. Quant à celui représentant N.D. de Montaigu, il a été offert par la reine Marie-Henriette ce dont témoignent les armoiries de la reine et du roi Léopold II, tandis que celui figurant St.Remacle est dû à la libéralité de Mme. la Comtesse de Crunne, grande maîtresse de la maison de Sa Majesté.

Enfin, disons que la sacristie est ornée de boiseries sculptées provenant de l'ancienne église.

Pour le reste du mobilier, notamment l'orfèvrerie, on se reportera au Répertoire photographique de l'Institut du Patrimoine artistique.

L. MARQUET.

Notes.

1. On peut en trouver la photographie, ainsi que celle de plusieurs statues, tableaux et pièces d'orfèvrerie, dans le très beau catalogue publié en 1971 : "Trésors d'art religieux au pays de Franchimont."

Les notices de ce catalogue sont dues à MM. J. de Borchgrave d'Altena et de P. Bertholet. D'autre part, on trouvera la liste complète du mobilier de l'église de Spa, y compris l'orfèvrerie, les ornements liturgiques anciens, bannières, etc. dans le fascicule consacré, par Agnès Gouders, au canton de Spa des "Répertoires photographiques du Mobilier des Sanctuaires de Belgique" (Institut Royal du Patrimoine artistique, Musée du Cinquantenaire, Bruxelles.)

2. Sur ce sculpteur, voir le livre de Charles Seressia "Guillaume Evrard, dernier sculpteur des prince-évêques" (Collection Wallonie, Art et Histoire. Gembloux, 1973) et la notice dans "Le Siècle des Lumières dans la Principauté de Liège" (1920, pp.244-245).
3. Sur la vie et l'oeuvre de ce peintre très fécond, né à Ster-Francorchamps en 1819 et décédé à Liège en 1885, voir l'article de Mme. Bouvy Coupery de Saint-Georges dans le n° de mars 1978 d'Histoire et Archéologie Spadoises.
- 4) Sur ces vitraux, on voit figurer au transept et abside gauches : St. Raphaël, St. Alfred, St. Robert, St. Luc, St. Vedasus, St. Aloysius, N.D. de Montaigu, St. Jacques-le-Majeur, Ste. Anne, Ste. Julienne, Ste. Marguerite-Marie et la Vierge à l'Enfant; dans le Choeur St. remacle, la Vierge et St. Jean encadrant le Christ et St. Lambert.

Au côté droit : St. Joseph, St. François-Xavier, St. Roch, St.



Dessin du XVII^e s. du panneau du retable de St Remacle (XII^e s.),
perdu au XVIII^e s., représentant l'abattage du bois sacré, la destruction de l'autel de Diane,
la purification de la fontaine et la construction de l'abbaye de Malmedy par St Remacle au VII^e s.
(Copyright A.C.L. Bruxelles)

Thomas, St.Vincent, N.D. de Lourdes, St.Antoine de Padoue, St. Jean-Baptiste, St.Pierre, St.Herman, Ste.Mathilde et St.Gérard-Maçellan.

5. M. Spaillier a remis à la bibliothèque communale de Spa les photographies de cette décoration et nous le remercions de nous avoir permis de reproduire l'une d'entre elles. Voici la liste de ces peintures : Le Christ au jugement dernier, la Vierge, lors de la Pentecôte, et Sedes Sapientiae, l'aveugle de Jéricho, la résurrection de Lazare, présentation de St.Remacle à St.Eloi, St.Remacle à l'école de St.Eloi, le roi Sigebert cédant Stavelot à St.Remacle, St.Remacle recevant les insignes épiscopaux, St.Remacle restaurant l'église Saint-Pierre à Malmédy, St.Remacle chez les pauvres, dernières recommandations de Saint-Remacle, mort et gloire de St.Remacle.

Au 1er janvier 1986, notre Conseil d'Administration est composé comme suit :

Président : Dr.André HENRARD

Conservateur du Musée et Administrateur de droit : Mr. Ivan DETHIER.

Vice-Président : Mr. Robert PAQUAY

Vice-Président et adjoint au Conservateur : Mme.Marie-Thérèse RAMAEKERS.

Trésorier : Mr. Raymond MANFHEIMS.

Administrateurs :

- chargé des Relations publiques	Mr. René NYS
- chargé de liaison avec le Fonds Body	Mr. Léon MARQUET
- gestionnaire du Fonds Body	Mr. Jean TOUSSAINT
- sans attribution particulière	Mme. Andrée MARTIN
	Capt. James LOHEST

SPA, FEVRIER 1795

MADAME ENGLEBERT N'AIMAIT PAS LES ASSIGNATS .(suite)

A. DOMS.

Comme il arrive fréquemment en pareil cas, d'autres dénonciations vont suivre, celle du citoyen Bruyère. Peu après sa première décision, la même Administration d'Arrondissement actait une déclaration de la femme Lambert Talbot de Spa.

"LIBERTE, FRATERNITE, EGALITE.

Le 29 Pluviose, an 3e de la République Française une et indivisible, a comparu à l'Administration d'Arrondissement de Spa la citoyenne femme Lambert Talbot de Spa qui a déclaré qu'il y a environ quinze jours qu'elle fut chez le nommé Pierre Englebert, marchand à Spa. Elle lui demanda pour un sol de vinaigre, lequel lui fut mis dans une bouteille; la dite femme Talbot ayant mis la bouteille dans sa poche, donna un billet de dix sols en disant à la femme Englebert de prendre ce qui lui revenait, sur quoi la Femme Englebert lui répondit qu'elle n'avait pas besoin de son assignat, que le cas qu'elle en faisait était de se torcher le derrière avec mouvement qu'elle fit aussitôt en rejetant aussi l'assignat de 10 sols par terre, disant à la femme Talbot qu'elle eut à lui rendre son vinaigre; elle lui répondit qu'elle n'en ferait rien; sur quoi la femme Englebert lui dit : "C'est bon; Va-t-en!". La citoyenne femme Talbot a reconnu le susmentionné pour contenir la vérité et a en conséquence, ne sachant pas lire, fait une croix."

L'Administration de Spa décide que la nouvelle dénonciation de la citoyenne Talbot et le dossier de la dénonciation du secrétaire Bruyère seront envoyés au Comité de Surveillance de Verviers, requérant celui-ci de faire amener cette femme devant lui pour l'examiner et décider si elle doit être jugée par lui ou par le Tribunal d'Aix-la-Chapelle. (8).

Se greffe sur ces faits une dénonciation d'accaparement de marchandises à charge du nommé Pierre Englebert et déposée par Thomas-Joseph Jehin, instituteur "nommé par le peuple". Cette dénonciation est adressée, le 30 Pluviose (18 février) au Comité de Surveillance de Verviers. Il n'y va pas de main morte le pédagogue spadois ! Il s'est mué en enquêteur; il a interrogé les filles de l'épicier qui ont déclaré que depuis huit mois que leur mère était malade, elles ne vendaient plus que du tabac et des pipes. Pour lui, il n'en croit rien; il écrit en effet : "Il paraît que les marchands se sont donné le mot pour soustraire leurs marchandises à la circulation. Ils n'en ont pas pour les assignats. Mais le bruit public, c'est qu'avec ^{de} l'argent (du numéraire) on trouve ce que l'on veut". Et il invite l'administration à faire les recherches nécessaires afin que les vrais républicains viennent dénoncer tout ce qui est à leur connaissance sur cette matière afin d'aider les autorités constituées et à remédier à des abus nuisibles et si meurtriers pour la société.

Le signataire est célèbre : il s'agit du fameux abbé Jehin (Theux 1732 - Spa 1805), ex-moine à l'abbaye de Saint-Hubert, sécularisé, directeur d'un pensionnat à Oneux-Theux, propagandiste de brochures révolutionnaires, ce qui lui valut de connaître la prison de l'officialité à Liège. Libéré, il poursuivit sa propagande; vicaire à Givet pendant la première restauration, député à l'Assemblée Provinciale en 1793, réfugié à Paris où il s'affilia au club des Jacobins. Rentré à Spa avec les troupes françaises, il vivait en concubinage avec sa servante Catherine. Il venait d'obtenir une place d'instituteur à la Fondation de Sclessin. L'Administration d'Arrondissement le fera emprisonner en 1795 pour avoir osé critiquer les administrateurs nouvellement nommés/ Pendant toute sa vie, l'abbé Jehin mit ses critiques et ses haines par écrit. Hélas pour lui, il les fit imprimer; ce qui lui attira bien des "Persécutions". (9)

De son côté la famille Englebert ne demeurait pas inactive. Le

père transmet le 29 Pluviose, la pétition suivante :

"Le citoyen Pierre Englebert habitant de la commune de Spa à l'Administration Centrale de son dit lieu. Expose qu'hier la citoyenne son épouse a été mise en état d'arrestation sans en connaître le motif et demande que, conformément aux lois de la République Française qui disent que nul ne pourra être mis en état d'arrestation pour 24 heures sans lui en faire connaître les motifs, l'autorité constituée qui ne peut être que la municipalité ou la dite Administration lui donne par écrit les dits motifs afin qu'il puisse justifier l'innocence de sa dite épouse; dans le cas contraire, elle se pourvoira devant qui de droit."

Sans s'émouvoir l'Administration d'Arrondissement répondit : "Vu la pétition ci-dessus, l'Administration d'Arrondissement de Spa déclare que les motifs de cette arrestation sont renvoyés au Comité de surveillance de Verviers comme étant de sa compétence où le pétitionnaire peut s'adresser".

Deux jours plus tard, le 1 Ventôse (9 février), le Comité de Surveillance entamait l'examen de cette affaire. Créé le 3 Nivôse (23 décembre 1794) par le représentant Joubert, ce comité avait pour mission de surveiller les démarches des ennemis du peuple français. Il était composé de douze membres : 6 militaires français, et 6 civils verviétois (J.B. Beaujean, Damseaux, Derchain, J.F. Dauchapt, Maquinay et J.B. Moré).(10) Ce dernier, originaire de Hodimont, consignera par écrit les interrogatoires des témoins et de l'accusée, dont nous avons les réponses ainsi que celles d'un militaire français, témoin.

Le citoyen Toussaint, fusilier en cantonnement à Spa, et les examineurs entamèrent le dialogue suivant :

Après lui avoir montré une signature, "C'est la tienne ou pas ?"

- Oui.

Si le 28 Pluviose il était chez le citoyen Pierre Englebert à Spa.

- Oui

A quelle heure il s'y trouvait ?

- Toute la journée puisque j'y ai mon logement.

Si le dit jour il s'est présenté un homme pour acheter du savon chez le dit Englebert.

- Oui.

Dans quel état se trouvait cet homme et quel est son nom et ses fonctions ?

- Je l'ai reconnu à demi-ivre; je ne sais pas son nom mais il se dit de l'administration.

Si la femme Englebert n'a pas exigé douze sous en numéraire pour une livre de savon ?

- Je n'ai pas fait de distinction.

Si la demande du savon et le prix ont été faits en français ou en langue wallonne ?

- En français.

S'il se trouvait précisément à la boutique dans ce moment ?

- J'étais dans la place avec mon camarade d'où j'ai entendu les propos.

Si l'épouse Englebert a refusé 50 sous en assignat ?

- Non.

Si cet homme à moitié ivre a mené tapage chez l'épouse Englebert ?

- Oui.

Qui a provoqué ou demandé l'arrestation de cet homme ?

- Le citoyen Morin, parce qu'on faisait du bruit.

Si la dite Englebert vend constamment en assignats ?

- Oui.

Si elle ne refuse pas des marchandises aux uns tandis qu'elle vend aux autres ?

- Non. Elle donne constamment ce qu'elle a .

Si la dite Englebert a chez elle beaucoup des marchandises ?

- Je n'en sais rien.

Si la dite Englebert n'a pas refusé des assignats ?

- Non.

S'il est à sa connaissance que la femme Talbot ait été chercher chez elle dernièrement du vinaigre.

- Je n'en sais rien.

Pourquoi la dite Englebort n'a pas reçu l'assignat de 50 sous qu'on lui a présenté ?

- Elle a bien voulu le recevoir, mais on ne lui a pas donné le temps de le changer parce qu'on est venu se saisir de cet individu."

Et le fusilier Toussaint marqua d'une croix sa déposition car il ne savait pas écrire...

Dix jours plus tard, c'était au tour de l'épouse Pierre Englebort de répondre aux interrogateurs.

- Quel commerce elle fait à présent ?

- En thé, sucre, café, savon et toutes sortes de denrées quand j'en ai.

- Pourquoi elle n'a pas accepté un assignat de dix sols lui présenté en paiement par la citoyenne femme Lambert Talbot, habitante de la commune de Spa, en paiement du vinaigre que celle-ci avait acheté chez elle ?

- Je ne connais rien de tout cela.

- Qu'elle a tellement méprisé cette monnaie républicaine que de dire "qu'elle s'em torchait le derrière" ?

- C'est faux !

- Si c'est elle qui mène le commerce chez elle soit pour le détail ou autre ?

- Tout mon ménage s'en mêle.

- Si quelque autre qu'elle de son ménage n'a pas refusé l'assignat de 10 sous à la citoyenne Talbot ?

- Je l'ignore.

- Si elle n'a pas dit à la femme Talbot de lui rendre son vinaigre en lui disant : "va-t-en" ?

- Non.

- Si elle vend constamment ses marchandises en assignats quand on lui en demande ?

- J'ai accepté tout ce qu'on m'a offert.

- Si elle n'a pas refusé différentes fois de vendre ses marchandises à certaines personnes tandis qu'elle en vendait à d'autres ?

- Je n'ai refusé à personne.
- Si à l'arrivée des Français elle n'avait pas chez elle une quantité de différentes marchandises ?
- Je n'en avais pas beaucoup.
- Où elle a déposé ses marchandises ?
- Je n'en ai déposé nulle part mais bien j'ai envoyé mes hardes; mais je ne sais pas où mes enfants les ont déposés.
- Vers le mois de juin elle avait sa boutique très bien fournie de marchandises; ce qu'elle en a fait ?
- Je les ai vendues.
- Si elle n'a pas des marchandises déposées chez Kokeis ?
- Non.
- Si le 28 Pluviose, le citoyen J.H. Bruyère ne s'est pas rendu chez elle à effet d'y acheter une livre de savon ?
- Oui.
- Si elle ne lui a pas fait le prix douze sous en numéraire ?
- Je lui ai fait le prix de douze sous, mais ne l'ai pas spécifié en numéraire.
- Si le dit Bruyère ne lui a pas présenté un assignat de 50 sous en paiement qu'elle a refusé ?
- Cinquante sous m'ont été présentés, mais je ne les ai pas refusés.
- D'où vient que cet assignat ne se trouve pas en sa possession ?
- Comme il menait trop de tapage, j'ai appelé assistance et l'assignat est resté sur la boutique avec la livre de savon.
- Qu'après avoir appelé du monde à l'assistance, le dit Bruyère ne demanda à quelques individus qui s'y trouvèrent si 50 sous n'étaient pas un prix raisonnable ?
- Je ne l'ai pas entendu.
- Si dans ce temps quatre fusiliers ne sont pas venus saisir le dit Bruyère ?
- Oui, après que j'ai demandé main forte.
- Par qui elle a fait demander main forte ?
- Par le citoyen Morin, pharmacien à l'hôpital.
- Quel motif attache le citoyen Morin à ses intérêts ?

- Il mange chez moi et reconnaît mon ménage pour d'honnêtes personnes.
- Qui a repris l'assignat de 50 sous resté sur la boutique ?
- Ce fut le citoyen Morin.
- Si le citoyen Bruyère était ivre lorsqu'il s'est rendu à la boutique ?
- C'est ce qu'il m'a paru parce qu'il sentait le genièvre.
- Si elle a encore beaucoup de marchandises à vendre chez elle ou ailleurs ?
- Non.
- Si elle a encore d'autres effets à vendre que des pipes et du tabac ?
- Je n'ai plus que des misères.

Sur cette dernière réponse, la citoyenne épouse Pierre Englebert marqua, elle aussi, d'une croix sa déposition car elle ne savait pas écrire.

A lire ces deux dépositions, il semble que leurs auteurs ont défendu au mieux leurs intérêts même si la vérité n'y a pas trouvé son compte... Nous regrettons de ne pouvoir donner le jugement intervenu: le dossier s'arrête là et nous en sommes réduit aux conjectures pour envisager la fin de cette malheureuse affaire.

° ° °

Dans le cas dénoncés, l'accusation était grave : discréditer les assignats était un crime passible du Tribunal Révolutionnaire. Un décret d'avril 1793 décide que tout refus d'assignat, tout prix différent selon qu'il s'agit d'assignats ou d'espèces sont passibles de prison et des fers. En août 1793, ce sera la peine de mort. (11) Or, nous sommes en février 1795...

Evidemment, la citoyenne Englebert n'était pas seule à manifester sa méfiance à l'égard d'une monnaie dont la valeur s'écroulait : le 22 Pluviose, la femme du boulanger Lemoine, au pont de Francomont à Ensival, a refusé paiement de quatre pains en argent républicain. Elle fut aussi dénoncée et a dû passer de-

vant le Comité de Surveillance de Verviers.

Deuxième crime : l'accaparement. Le 26 juillet 1793, la Convention vota, sur le rapport de Collot d'Herbois, une loi réprimant cette pratique. Les dénonciateurs recevraient le tiers des produits confisqués. (Nous n'osons croire que cette raison incita l'abbé Jehin). La peine de mort était prévue pour les commerçants qui ne déclareraient pas les produits qu'ils avaient en stock dans les délais fixés et pour les auteurs de fausses déclarations. Les jugements devaient être rendus par les tribunaux criminels jugeant dans les formes révolutionnaires. (12)

Deux chefs d'accusation qui pouvaient valoir la guillotine. Pour avoir méconnu ces lois, certains Français ont passé leur tête à la "lunette égalisatrice",... Il importe cependant que nous rassurons le lecteur quant au sort de la femme Englebort : dans notre région, les habitudes de la justice, même révolutionnaire, ont été très peu sanglantes quand bien même les opinions politiques y étaient exaltées. On a toujours préféré éloigner les adversaires plutôt que d'en faire des martyrs ! D'autre part, les juges civils du Comité de Surveillance de Verviers connaissaient depuis longtemps les moeurs tant des plaignants que des dénonciateurs : ces échevins d'Ancien Régime, passés juges révolutionnaires n'étaient pas toujours prêts d'expédier leurs concitoyens à la guillotine. Dans l'espace restreint du Franchimont, des liens de famille étaient entre partisans et adversaires des "Libertés à la Française"... Et ne disait-on pas déjà : "Les parins n'sont nin des tchins".

A. DOMS.

Notes.

8. Le décret d'organisation d'Entre-Meuse et Rhin du 24 Brumaire an III (14 novembre 1794) disait : "Art III.- Le Tribunal Révolutionnaire établi à Aix-la-Chapelle connaîtra provisoirement et jugera, en dernier ressort, les délits contre-révolutionnaires". (dr.J. Lejean, "Histoire de la ville de Verviers,

Période Française", (1794-1814), in Bulletin de la Société Verviétoise d'Archéologie et d'Histoire, tome IV, 1903, p.129). Cependant, nous n'avons trouvé ni à Aachen, ni à Düsseldorf des Archives de ce tribunal; a-t-il réellement fonctionné en 1794-1795 ?

9. Cfr. J. MEUNIER, Biographies franchimontoises II L'abbé Jehin in B.S.V.A.H., 42e volume, 1955. pp.100 à 126.

10.dr.J. Lejean, op.cit. p.127

11. cfr R. MOUSNIER, "Les assignats", in L'art de la dissertation historique, Paris, Société d'Edition d'Enseignement Supérieur, 1960, p.378.

12. cfr. J. GODECHOT, "Les institutions de la France sous la Révolution et l'Empire", Paris, P.U.F., 1968, p.412.

UNE CARTE ECOLOGIQUE DE LA REGION SPADOISE.

En 1978, le ministère de la Santé Publique et de la Famille a entamé un projet national "La carte écologique de la Belgique" établissant une carte d'évaluation biologique pour tout le pays. Ce travail a été demandé aux universités, à la faculté agronomique de Gembloux et à la fondation universitaire luxembourgeoise d'Arlon.

Une oeuvre préalable fut l'inventaire des sites d'intérêt scientifique de Wallonie (ISIWAL) réalisé en 1977 à l'initiative d'Inter-Environnement Wallonie à laquelle nous avons collaboré pour la région de Spa.

Une partie de la Belgique est maintenant cartographiée, notamment Spa (n°49) selon les cartes de base de l'Institut Géographique National au 1/25.000e.

La série n°49 de Spa contient un ensemble de huit cartes et un texte explicatif pouvant être obtenus par virement de 1.200 F. au C.C.P. n°000-2005917-54 du Ministère de la Santé Publique et de la Famille, recettes diverses, 1010-Bruxelles, avec la mention: Art.66.08, série de cartes n°49 + texte explicatif général. Une brochure publicitaire contenant des renseignements utiles peut être obtenue gratuitement à l'Institut d'Hygiène et d'Epidémiologie, 14, rue J. Wytsmans, 1050-Bruxelles.

° °
L.P.

LE DEVELOPPEMENT URBANISTIQUE, ARCHITECTURAL ET ARTISTIQUE DE
DEUX VILLES D'EAUX EN BELGIQUE : SPA ET OSTENDE.(Suite)

F.R. LOMBAERDE
(Suite H.A.S. mars 1985)

Le pavillon du célèbre Pouhon Pierre-le-Grand qui en fait était resté très modeste sera rénové grâce à l'appui du prince d'Orange; quelques maisons furent démolies pour que la source puisse être isolée. (18)

Le plan de 1820, peut être attribué à un certain Liégeois Hyacinthe Dejardin (19). Comme vous pouvez le constater, ce plan-ci est une copie de l'original sur lequel quatre lignes rouges indiquent une transformation ultérieure.

L'élévation du bâtiment isolé (20), comportait deux niveaux soulignés d'un cordon profilé. Au rez-de-chaussée, une colonnade d'ordre dorique donnait au hall d'entrée du pouhon. L'étage ajouré de trois fenêtres à linteau droites alternant avec des niches aveugles en plein cintre, était réservé comme logement. La corniche était soulignée d'un large cordon.

Vers le milieu du 19e siècle, l'intérêt pour l'hygiène augmenta considérablement, c'est-à-dire l'usage de l'eau comme remède hygiénique et "prendre des bains" en particulier. Différents traités parurent concernant la nécessité, la bonne qualité et les merveilleuses propriétés de "prendre des bains"; cela se traduisit également dans l'architecture.

Ainsi, en 1851, un concours fut organisé pour l'exploitation thérapeutique de la source. Une douzaine de projets de différents architectes de l'Académie de Bruxelles furent présentés mais rejetés.

En 1855, P.H. Raeymaekers proposa un plan combinant le pouhon et un établissement de bains; (21) l'eau de source pouvait être ainsi utilisée au maximum dans un seul bâtiment.

Le plan a clairement suivi le plan général d'alignement de 1853, delà, la forme spécifique du bâtiment.

A gauche du hall d'entrée se trouvait la source à laquelle on accédait par quelques marches. Derrière le vestibule s'élevait une galerie des piliers; cette galerie était probablement située dans le prolongement de la galerie des arcades bâtie en 1854 par Delsaux.

Pour respecter la symétrie, l'architecte a posé aux extrémités un pavillon semblable au bâtiment d'entrée. Les installations de bains s'étendaient surtout à gauche, tournant aussi vers le haut. Près d'elles, on aperçoit dans un demi-cercle et du côté de la rue, deux piscines incorporées dans un grand triangle : l'une en forme de poire et l'autre ovale.

Cependant, le projet ne fut pas exécuté et on maintint l'idée de la séparation entre le puits et les thermes, de sorte que le complexe des thermes soit construit séparé de la source.

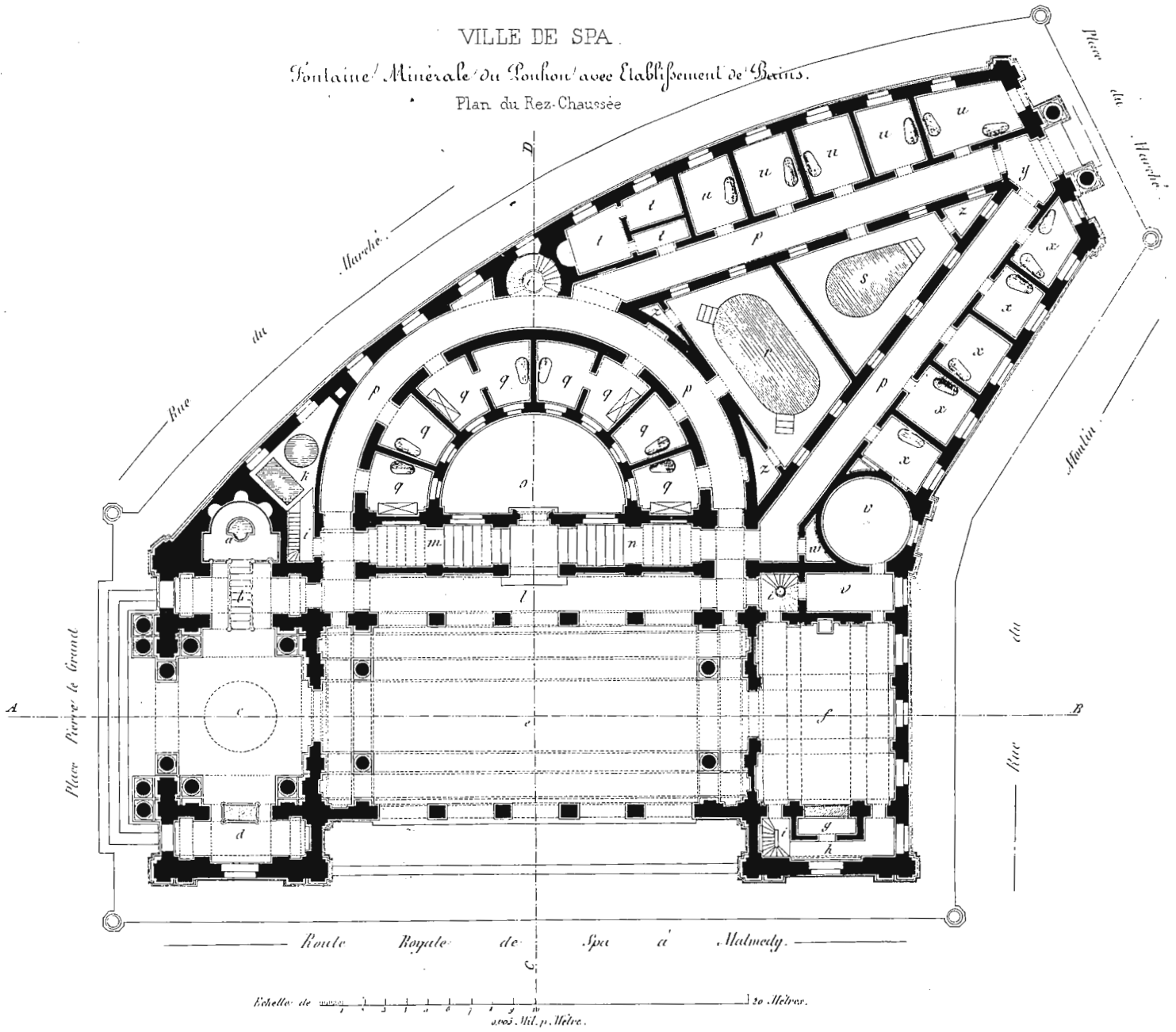
L'histoire architecturale du puits Pierre-le-Grand atteint sa phase finale en 1870 quand la ville donna son accord définitif à un projet de l'ingénieur-architecte bruxellois Victor Besme. (22) Par suite de difficultés avec différents entrepreneurs, le bâtiment fut seulement achevé le 5 juillet 1880. Du côté de la Place Royale, l'avant-corps ou hall d'entrée est formé par cinq des côtés d'un octogone.

A gauche, quelques marches conduisent à la source. Derrière le hall pentagonal se lève une travée surélevée, derrière laquelle s'étend le jardin d'hiver. On y compte sept travées : celle du milieu est plus large que les autres.

L'élévation du bâtiment est très classique : les murs du hall d'entrée sont percés de grandes fenêtres en plein cintre dans lesquelles des portes sont aménagées.

La travée surélevée compte quatre colonnes d'ordre ionique, sur piédestaux en quadriforme, reliées par des architraves.

VILLE DE SPA.
 Fontaine Minérale du Pouhon avec Etablissement de Bains.
 Plan du Rez-Chaussée



Projet d'un établissement des bains à l'endroit du pouhon.
 (Arch. : H. RAEYMAECKERS, 1855)

Dans le jardin d'hiver où il y a moyen de bavarder et de boire un petit verre d'eau de source, on a construit dans chaque travée une fenêtre en plein cintre accostée de pilastres engagés d'ordre ionique, surmontés d'une corniche denticulaire ornée de volutes.

Le plus remarquable dans le jardin d'hiver, est bien la construction en fonte soutenant le toit en batière. A partir de la seconde moitié du 19e siècle, ce métal était déjà utilisé dans l'architecture belge pour la construction de marchés et de gares par des architectes importants comme Coppens et Payen. (23)

La couverture de Besme peut être comparée à celle des halles centrales de Bruxelles de l'architecte Léon Suys, qui d'ailleurs construisit plus tard le complexe des thermes à Spa.

Cette forme constructive très pure est cependant relevée par une décoration typique de l'éclectisme du 19e siècle; les colonnettes ont des chapiteaux d'ordre corinthien et des guirlandes Louis XVI et un lierre s'enroule autour des fûts des colonnes, tandis que les bases sont couvertes de feuilles d'acanthé.

Il est étonnant de devoir constater qu'à l'exemple de deux gares de Bruxelles, l'emploi de la fonte dans de grandes constructions se retrouve dans le nouveau bâtiment entourant le Pouhon. Ceci détermine la typologie des autres bâtiments des sources, comme les pavillons au-dessus des sources de Géronstère et du Tonnelet.

Malgré l'emploi de nouveaux matériaux de construction, les façades restent très classiques.

L'avant-corps est percé de grandes fenêtres en plein cintre, accostées de pilastres engagés d'ordre dorique et de colonnes d'ordre ionique. La corniche profilée est surmontée de pots-à-feu en cuivre; le toit en forme de coupole à huit pans est terminé par une lanterne munie d'occuli. Les modifications apportées au bâtiment du pouhon jusqu'à nos jours sont minimales.

En plus de l'emploi de l'eau minérale comme boisson curative, on remarque vers la fin du 18e siècle et ceci suivant l'exemple anglais, un début prudent d'hydrothérapie par bains dans l'eau minérale.

Jusqu'en 1770, on prenait de temps à autre un bain à l'hôtel Waldeck où deux bassins en pierre de taille remplis d'eau de Pouhon chauffée étaient à la disposition des clients. (24) Entre 1770 et 1827, une nouvelle tentative fort timide fut faite de se baigner à proximité de la source du Tonnelet et au "moulin". Pendant la période hollandaise on se rendit compte de la nécessité de construire une installation de bains dans le centre de la ville et le plus près possible du Pouhon. Ceci, pour éviter de perdre la moindre valeur curative de l'eau. En 1827, un premier bâtiment de style Empire à proximité de la Promenade de 4 heures, fut érigé par l'architecte Chevron. (25) de 1842 à 1867, les bains sont pris dans un bâtiment nouvellement érigé, ayant plutôt l'aspect d'une prison, près de la Promenade de sept heures.

Grâce à l'intervention de l'entrepreneur bourgmestre Joseph Servais, un concours international fut organisé en 1860 pour un nouveau centre thermal. Des 28 projets présentés, aucun ne fut accepté. (26)

On fait alors appel à l'architecte bruxellois Léon Suys qui dessina les plans en collaboration avec l'ingénieur parisien François, spécialiste en forage de sources. (27) Ce travail répondait aux exigences médicales du temps. Ce Léon Suys projeta également la Bourse de Bruxelles 9 ans plus tard.

Les thermes étaient situés Place Royale à proximité immédiate du pouhon et de la Redoute ou casino. L'eau des installations des bains ne devait pas être prise uniquement du pouhon Pierre-le-Grand, mais aussi d'une source située à Nivezé, à 3 km. de Spa. Cette source fut également canalisée par l'ingénieur parisien précité et elle fut appelée source de la Reine en hommage à Marie-Henriette. (28)



*Le Pouhon Pierre-le-Grand
environ 1820 attribué au Liégeois Hyacinte Dejardin.*

Léon Suys avait conçu un bâtiment de 3 niveaux sur plan rectangulaire et formé de quatre ailes semblables entourant une cour intérieure. (29)

Le rez-de-chaussée contient un large vestibule à colonnades avec deux petites pièces en saillie et deux ailes identiques assurent les services des deux sexes. Dans chaque aile, six salles de bain, disposées autour de la cour intérieure, sont réservées à l'usage des douches, bains de tourbe, bains de vapeur; à l'arrière se trouvait également une salle d'attente à proximité du cabinet du médecin.

Ce plan subira déjà des modifications en 1869 : le milieu de la cour intérieure rectangulaire sera coupé, au profit des dames, d'une galerie construite en verre et en fer, à l'exemple de celle du jardin d'hiver du Pouhon. En 1889 l'architecte de la ville, William Hansen dont le rôle dans la transformation et la disposition des bâtiments principaux de Spa ne peut certainement pas être sous-estimé, apporta un changement notable : la façade arrière est renouvelée et les escaliers sont éloignés, ce qui crée ainsi une nouvelle salle de douches et un pavillon où l'on préparait la tourbe pour les bains. (30)

La décoration intérieure des thermes est également soignée jusque dans les moindres détails.

Suys, comme architecte, avait fait des projets pour la décoration du hall en style étrusque, comme il le disait lui-même. (31) D'après ses croquis, les murs devaient être percés de portes gigantesques, peintes en imitation de laque de Chine ; au-dessus des portes, des toiles représentant des cartouches avec initiales, dauphins et plantes aquatiques roses et bleues. Entre les portes, il devait y avoir des panneaux figurant des vases en camaïeu et à l'arrière plan une faïence étrusque. Au-dessus des portes, l'architecte prévoyait du stuc.

L. Suys voulait un plafond peint bleu ciel dont l'ovale central se compose d'une rosace donnant l'illusion d'un dais en étoffe.

Neptune et son pendant devaient être représentés sur les deux longs panneaux et les quatre angles auraient été garnis de camées. Pourtant ces deux projets italianisants de Suys furent rejetés probablement à la suite du désaccord existant entre l'architecte et la ville de Spa et du procès intenté par cette dernière à l'architecte.

Un peintre et décorateur liégeois Joseph Carpay (31) fit alors un projet plutôt classique qui lui, fut exécuté.

Une des trois portes, celle au milieu de la travée centrale, est accostée de pilastres d'ordre classique. Elle est surmontée d'un fronton de forme courbe flanqué de deux femmes couchées, munies du trident de Neptune et de la foudre de Jupiter. Au-dessus du fronton une cartouche formée d'un médaillon et de guirlandes est surmonté d'un fronton triangulaire. Les deux niches superposées qui se trouvent à côté, contenaient les statues de la représentation de l'eau.

Ces statues en plâtre ont disparu, elles étaient l'oeuvre des artistes Van Omberg, Jacques et des frères Vanden Kerkhove. (33)

Le rez-de-chaussée, du côté long du vestibule, est composé d'une colonnade de pilastres cannelés d'ordre dorique, reliés par une architrave surmontée d'une galerie ouverte aux colonnes d'ordre ionique et ornée d'une balustrade en ferronnerie. La galerie est terminée par une niche abritant originalement une statue de Junon; au-dessous de cette niche, une petite porte est percée entre les pilastres.

Le plafond est embelli d'une toile placée dans un ovale constitué de moulures; elle représente une scène allégorique : Neptune abominant les océans. Les élégantes figures de femmes, la conque, les amours, le voile rose et le rendu de la mer sont exécutés dans un style néo-rococo, inspiré d'oeuvres de Boucher. On remarque dans la gorge du plafond deux longues toiles et six petites, montrant des pots-de-fleurs typiquement Louis XVI.

Tout le travail de stuc du vestibule est également réalisé, d'après les meilleurs principes néo-rococo, par le Bruxellois G. De Groot.

L'intérieur des autres chambres, couloirs et salles de traitement est orné beaucoup plus simplement. La plupart des salles de bains sont revêtues à mi-hauteur de carreaux style Art-Nouveau; elles sont équipées d'une baignoire en cuivre massif à cause de l'anhydride carbonique contenu dans l'eau.

Les façades des thermes en pierres blanches qui ressemblent à celles de la Bourse de Bruxelles, construite ultérieurement, furent réalisées selon le canon classique. La façade bien équilibrée précédée de degrés monumentaux, est munie d'un avant-corps saillant, ajouré de deux colonnes cannelées d'ordre dorique surmontées d'une architrave profilée, flanquée de niches contenant les statues des filles de Nereus.

Le premier niveau, dans l'axe des travées d'entrée, est ajouré de trois fenêtres flanquées de pilastres engagés d'ordre corinthien et sommés d'un fronton de forme triangulaire orné au sommet des statues de Zeus, de Neptune et de la déesse de la musique, sculptées par Jacques. La sculpture en pierre des autres petits motifs a été réalisée par C.T. Thorelle; A l'extérieur, l'avant-corps est encadré d'une loggia, percée d'une fenêtre.

Comme l'établissement des bains avait été érigé en partie pour augmenter le tourisme et devenir ainsi une source nouvelle de revenus pour la ville de Spa, la loi de 1859 ayant condamné les jeux de hasard, la Redoute du 18ème siècle subira différentes transformations pour pouvoir mieux satisfaire la clientèle.

La proposition de W. Hanssen, architecte de la ville était extrêmement importante. Il projetait un plan pour une liaison entre le casino et l'hôtel d'Orange; ainsi, la Redoute serait reliée à la rue Léopold, à l'établissement des bains, à la Place Royale et au parc des 7 heures; un plan qui sera seulement exécuté entre 1904 et 1908 par l'architecte A. Chambon.

La raison pour laquelle le plan de W. Hanssen ne fut pas exécuté par lui-même tient probablement au fait que Léopold II - qui s'est occupé de la rénovation de la Ville de Spa - présenta un

un de ses architectes préférés A. Chambon.

Comme déjà dit, le casino et l'établissement des bains formeraient un tout avec le parc des 7-heures où W. Hanssen avait prévu une galerie. En 1879, il construisit à cet endroit la galerie du roi qui permet aux visiteurs de faire leur promenade préférée, en cas de mauvais temps. (35) Une construction semblable allait aussi être réalisée à Ostende.

La galerie était composée d'une structure en fonte sur une élévation en briques maçonnées, les colonnettes corinthiennes en fonte étaient reliées par des arcades ajourées de fer décorées de spirales. Le milieu de la galerie fut élargi et l'on accéda à cet endroit par quelques marches. Un peu plus tard, aux extrémités on construisit deux pavillons d'un plan très simple, rectangulaires aux angles arrondis. La galerie les contourne et le centre est presque totalement occupé par un grand salon. (Voir en fin de texte).

L'aspect architectural des bâtiments entourant le casino et l'établissement des thermes sera fixé durant les dix premières années du 20ème siècle en différentes étapes, mais en un temps record. En 1904, Chambon dessine quelques plans pour la reconstruction de la Redoute et celle du vieux théâtre. Mais ils ne furent pas exécutés immédiatement.

Dans ce projet, des salles principales se trouvaient au premier étage de l'ancienne Redoute et du côté de la rue, il y avait une double salle de jeux de style Louis XVI. La première salle était composée de trois larges travées, les murs étaient rythmés par des pilastres engagés d'ordre ionique, cannelés et jumelés. Au-dessus des croisées et des portes-fenêtres, il y avait des panneaux en stuc probablement de Decerf, enjolivés de putti et de femmes entourant des corbeilles de fleurs ou assis à côté d'une lyre.

Le plafond rectangulaire à caissons, décoré de rosettes dorées avait une toile centrale de forme ronde du peintre Emile Berchmans. (36) Le peintre avait porté son choix sur une représenta-



*Vue des travaux pour la construction
du nouveau Casino de Spa
à l'emplacement de l'ancienne
Redoute démolie.
(Arch. : A. CHAMBON, 1904-1908)*

tation allégorique de l'Abondance, de la Justice aux yeux bandés, de la Victoire et de Vulcain. Le tout était encadré d'un travail de stuc, muni de l'écusson de la ville de Spa et de cornes de fleurs dorées. C'était une composition équilibrée réalisée d'après les normes académiques de la fin du 19^e siècle.

Les murs de la seconde partie de la salle de jeux avaient un décor semblable à celui de la première partie. Ici, Chambon avait cependant placé du côté étroit une petite rotonde, principe qu'il appliquait régulièrement, par exemple au casino d'Ostende, pour agrandir une salle.

La gorge du plafond était ornée par Berchmans de quatre panneaux présentant trois figures de femmes fortement musclées, mi-étendues, entourées de putti tenant une guirlande de feuilles ininterrompues. Au milieu de celle-ci un cartouche, dans lequel on voit Vénus et Cupidon; un second, d'à peu près la même composition, mais dont le médaillon central était occupé par Héraclès. Le médaillon central du troisième panneau était garni d'un paon assis au milieu d'un bois; le quatrième montrait Apollon jouant de la Lyre.

Ces toiles reprenaient, dans ses grandes lignes, l'iconographie allégorique du plafond de l'ancienne Redoute : Vénus, Cupidon et Apollon rappelant ainsi les multiples aventures amoureuses dont Spa était le théâtre. Le Satyre fait allusion aux bois de Spa. Les toiles étaient exécutées en style néo-classique de la fin du 19^e siècle, style assez lourd et caractérisé par de grandes figures plates et d'une composition rigide.

Au centre du plafond Flore distribuant des fleurs fait allusion aux fêtes qui se déroulaient à Spa; ceci exécuté d'une façon très souple et d'un trait gracieux pour les voiles et les vêtements; le tout traité en teintes tendres douces dans un style plutôt romantique. Le travail de stuc entourant le tout se composait de médaillons ovales ornés de flambeaux et de guirlandes dorés.

Depuis 1986 un grand bloc d'immeubles avait été démoli entre le casino rénové et l'établissement des bains, de sorte qu'il y avait un espace libre suffisant pour réunir les différentes parties de la vieille Redoute.

Comme W. Hanssen l'avait déjà proposé en 1880, A. Chambon projette une grande façade fastueuse. Après avoir consulté le conseil communal, la province et le gouvernement, il la construit en style Louis XVI. (37)

En même temps il érige une grande salle des fêtes qui sera déjà terminée en 1908 et qui est reliée par des escaliers à l'établissement des bains. (38)

En 1910, la nouvelle salle des fêtes fut complètement détruite par un incendie mais reconstruite par l'allemand Jehin-Brandt de Düsseldorf.

Sept ans plus tard, en 1917, un nouvel incendie éclata, provoqué par des militaires allemands, mais cette fois-ci, le théâtre datant du 18ème siècle, ainsi que la salle de bal, dite le salon rose, furent aussi dévastés. Ce fut, une fois encore, l'ancien architecte de la ville de Spa, W. Hanssen, assisté par Marcel Paes, qui se chargèrent du travail de reconstruction. (40)

°°

Notes.

18. P. LAFAGNE, "Essai sur l'histoire des jeux de Spa", dans "Les Bobelins", s.d.3, p.84.
19. Collection du Musée de la Ville d'Eaux, Spa.
20. Idem
21. L. CLOQUET, "Traité d'Architecture", 4, Parijs-Luik, 1900, p.629.
22. Collection du Musée de la Ville d'Eaux, Spa.
23. R. VANDENDAELE, "Het metaal in de 19-de-eeuwse bouwkunst", in Poelaert en zijn tijd, (tentoonstellingscat.) (Brussel), (1980)., p.78-100.

24. G.E. JACOB, "Notice historique sur les bains de Spa;" dans "Le Centenaire de l'établissement des bains à Spa", Verviers, 168, p.72.
25. Iden, op.cit., P.78
26. Id. op.cit., p.100-101
27. Fonds Body, bibliothèque communale de Spa.
28. G/E/ Jacom, op.cit.p.102-103.
29. Collection du Musée de la Ville d'Eaux, Spa.
30. Fonds Body, Bibliothèque communale de Spa.
31. Collection du Musée de la Ville d'Eaux, Spa.
32. Fonds Body, bibliothèque communale de Spa; G.E. Jacob, op.cit p.110, et E. BENEZIT, "Dictionnaire critique et documentaire des peintres, sculpteurs, dessinateurs et graveurs de tous les temps et de tous les pays", 2, Parijs, 1911, p.206.
33. G.E. JACOB, op.cit.,p.111.
34. Fonds Body, bibliothèque communale de Spa.
35. Collection du Musée de la Ville d'Eaux, Spa.
- 36.C. RENAROY, "Emile Berchmans" (1867-1947). Essai de l'inventaire de l'oeuvre". (Catal. d'expos.), Liège, 7-2/4-3/1973.
37. M. CULOT, C. LECLEF, M.LOUIS, "Le casino de Spa : projets 1903-1908 d'Alban Chamban" dans Archives d'Architecture moderne, 11, juil.'77, p.20-24.
38. Collection du Musée de la Ville d'Eaux, Spa.
39. Fonds Body, bibliothèque communale de Spa.
40. Iden.

- () Les façades extérieures de ces deux édifices sont en briques rouges, décorées de pilastres en pierre de taille à bassages. La toiture en verre de la galerie surmonte au premier niveau.

UN IRLANDAIS A SPA EN 1782.

Dans le cycle des conférences d'Histoire et Archéologie Spadoises M.L. Marquet a donné, le 13 mars 1986, dans la salle de conférences du Musée, une causerie intitulée "Un Voyageur Irlandais à Spa en 1782". Cet Irlandais, Horatio Townsend, né à Ross, dans le Comté de Cork en 1750, a publié en 1827, dans la Blackwood Magazine, des notes détaillées sur le voyage qu'il avait fait sur le continent, en compagnie de quelques compatriotes, en août 1782.

Le but de ce voyage était Spa, alors à l'apogée de sa renommée, où des milliers de nobles étrangers de toutes nationalités venaient goûter les eaux de ses fontaines et jouir des mille attraits que leur offrait la cité des Bobelins.

M. Marquet, après avoir résumé les pages dans lesquelles Townsend décrit son voyage depuis Waterford en Irlande du Sud - le début en fut mouvementé car son navire faillit être capturé par un corsaire - a traduit les pages que ce voyageur a consacrées à Spa. Townsend y parle d'abord des cartes de visite qu'on trouve à son arrivée et qui, avec des titres ronflants, détaillent les noms des visiteurs et décrit les déjeuners publics offerts au Waux-Hall par certains gentilhommes. Les dames s'y jettent égoïstement sur les fruits de saison amenés de Liège par des femmes "dans des paniers d'osier qui ont la forme d'un éteignoir."

Il traite des fontaines, situées en dehors de la ville où l'on se rend à cheval dès le matin, grâce aux chevaux de louage qu'on trouve en grand nombre sur la place. Il a été surpris de voir que la princesse d'Orange chevauchait à califourchon, comme un homme.

Dans les maisons d'assemblée, où, note-t-il, chacun peut se présenter à sa guise dans l'habit le plus simple ou le plus extra-

vagant, il a vu le prince Henri de Prusse jouer au whist et a cotoyé des gens de toutes nationalités.

La troupe de théâtre de Spa, d'après lui, est surtout remarquable par la laideur des acteurs et actrices français qui la composent.

Notre voyageur trace le portrait de quelques Britanniques établis à Spa, dont un docteur écossais et un tailleur irlandais qui lui fit un habit. Un ancien marchand anglais, qui passait l'hiver en Italie et à Aix-la-Chapelle et la "saison" à Spa, lui a dit vivre ainsi plus agréablement et à meilleur compte qu'il eût pu le faire dans son pays.

Un compatriote, Mr. Boyce, rector de Newmarket dans le Comté de Cork, établi depuis si longtemps à Spa qu'on lui avait donné le surnom de "roi de Spa", lui a raconté comment, deux ans auparavant, le roi Gustave III de Suède, visitant la cascade de Coö, y avait fait jeter une vache achetée spécialement pour le plaisir de la voir faire le plongeon.

Stavelot qu'il a visité, lui a donné l'impression d'une localité où rien n'avait changé depuis deux cents à quatre cents ans.

Quant à Spa, c'est, conclut notre voyageur - mais il faut préciser qu'il était pasteur et, par conséquent peu enclin à jouir des bals et des jeux - "une ville attrayante pour une semaine ou deux, mais avec trop de frivolités pour plaire à un esprit sérieux ou à une personne intelligente dont l'état de santé ne nécessite pas l'usage prolongé de ses eaux".

Quoi qu'il en soit, les impressions de voyage de Townsend donnent une image fidèle et pittoresque de la vie à Spa à la veille de la Révolution française qui allait sonner le glas de l'ancien régime à Spa.

M. L. Marquet a ensuite lu quelques pages du "Voyage de Tirlemont du comte Harrach, voyage qui eut lieu en juillet 1785.

Cet récit a été publié en 1976 par M. Georges Englebort dans le "Bulletin de la Société des Bibliophiles liégeois" (T.XII, pp. 159-178).

L'auteur de ce journal, Franz Anton Seraphicus Harrach zu Rohrau, né à Vienne, était âgé de dix-sept ans lors de son séjour à Spa. Parti de Tirlemont, il passa d'abord par Saint-Trond et Liège. La cour du palais épiscopal, où étaient installées de petites baraques de bric-à-brac, ressemblait, d'après lui, plus à un marché aux puces qu'à la résidence d'un prince-évêque. La ville est "sale et sauvage" mais fait un grand commerce de ses fers et de ses fusils.

A Spa, la plupart des maisons ont été construites en appartements pour les étrangers; la ville compte aussi de très beaux hôtels. Le jeune Autrichien en donne la liste ainsi que le nom de quelques hauts seigneurs qui y logeaient, dont le prince de Saxe-Weimar, le prince-électeur de Cologne, etc.

Dès sept heures du matin, on peut voir des gens de différentes nationalités, dont beaucoup de jolies Anglaises, courir vers les fontaines sur de petits chevaux avec de jolis harnais. A chaque fontaine, on trouve une musique d'instruments à vent.

Il fait aussi l'éloge des bains du Tonnelet et parle des promenades, notamment de celle de la Gloriette, d'où on jouit d'un très beau panorama, et du jardin des Capucins.

En ce qui concerne les maisons d'assemblée, la "Vieille Redoute" venait d'être ravagée par un incendie, et une centaine d'ouvriers étaient occupés à la rebâtir. La "Salle Fok" (le Waux-Hall) désertée par les Anglais, subissait la concurrence d'une nouvelle redoute (le salon Levoz).

Le jeune comte assista à un bal où il y avait près de 3400 personnes mais, comme les Anglais ne voulaient danser qu'en colonne et les Français en quadrille "du fait qu'on ne peut danser les deux danses séparément ni les jouer ensemble" personne ne dansait.

M. G. englebert a rédigé une brève notice sur tous les compatriotes de notre jeune Autrichien, spécialement des officiers, que celui-ci a rencontrés à Spa.

Cette relation de voyage, sans être aussi détaillée que celle de Horatio Townsend, est également très intéressante.

Signalons qu'on peut la consulter à la Bibliothèque Albin Body.

o o o o o o o

La Ligue Belge pour la protection des oiseaux -ASBL (LBPO) nous demande de vous annoncer :

"Les 6èmes Journées Wallonnes de l'Avifaune seront organisées au Casino de Spa, les 21 et 22 juin 1986.

D'ores et déjà, le salon Bleu et le Salon Rose du Casino ont été réservés à cet effet par la LBPO.

Le thème 1986 mettra l'accent sur "L'oiseau...un atout pour notre environnement."

o
o x
o

UN VESTIGE ARCHEOLOGIQUE SPADOIS

Louis Pironet

En 1940, mon père Alphonse Pironet (1891-1980) découvrit un mortier en grès dans le jardin de notre maison familiale, au n°25 de la rue Albin Body.

Cette demeure est la dernière d'une venelle s'ouvrant entre les n°5 et 29 de la dite artère et s'enfonçant dans l'îlot de verdure circonscrit dans le pentagone formé par les rues David, Albin Body, Alphonse Jacques, Adolphe Bastin et l'avenue Reine Astrid.

Cette impasse fut d'abord appelée "cour Plunus", du nom d'un garde champêtre de Spa repris dans la liste des propriétaires de l'atlas cadastral parcellaire de P.C. Popp.

Plunus possédait une maison avec cour à l'emplacement de l'immeuble sis au n°5 de la rue Albin Body ainsi qu'un jardin et un pré sur lesquels furent bâties les habitations et tracé le passage précité qui fut ensuite populairement dénommé "cour de l'Apollo" puis "cour du Lido", par référence au cinéma voisin.

Cet endroit verdoyant et paisible, situé au cœur de la ville de Spa est constitué de jardins privatifs cloturés de haies vives d'aubépine taillées suivant la coutume ancienne de la région : potagers, vergers, bosquets de noisetiers et arbres ornementaux forment un oasis de calme champêtre apprécié par les habitants.

L'endroit de la trouvaille se situait à fleur de terre, dans un terrain en forme de passage, encombré de déblais et donnant sur la rue Adolphe Bastin.

En sus du mortier y furent découverts des chandeliers en terre cuite du modèle vendu un sou avant 1914, deux poids en pierre calcaire, munis d'un anneau enchassé dans du plomb servant jadis

jadis à attacher les bestiaux et les empêcher de divaguer. Une curieuse pierre calcaire taillée en cercle et au pourtour parfaitement mousse et poli fut également mise à jour (diam. 49 cm, épaisseur 7 cm.).

Identification et datation du mortier (voir photos)

Ce mortier en grès (roche sédimentaire à base de sable) est de sculpture élaborée.

Sa forme circulaire s'inscrit dans un carré de 24 cm. de côté. Il est cantonné d'arêtes proéminentes et arrondies s'élargissant aux quatre coins supérieurs, dont l'un pourvu d'une rigole fait office de bec verseur.

La hauteur est de 14 cm.

La cupule intérieure d'un arrondi parfait présente un diamètre de 14 cm. et une profondeur de 9 cm.

Muni d'un pilon, ce mortier pouvait servir à usage domestique pour réduire les substances alimentaires ou autres, ou encore à usage médical pour piler les drogues d'origine minérale, animale ou végétale (fleurs, fruits, feuilles, écorces, bois, racines).

Nous avons présenté cet objet à Monsieur Mathijs, licencié en histoire et en archéologie du moyen-âge, appartenant au Service National des Fouilles, situé au parc du Cinquantenaire à Bruxelles, qui a bien voulu s'y intéresser.

Avec grande aisance, Monsieur Mathijs sortit de sa bibliothèque le remarquable ouvrage de Lisbeth Tollenaere, docteur en archéologie et histoire de l'art, intitulé: "La sculpture sur pierre de l'ancien diocèse de Liège à l'époque romane" publié par la société archéologique de Namur et édité par Duculot à Gembloux, 1957.

La planche LXV,D nous livra le cliché du frère jumeau de notre mortier entouré de deux objets semblables, tous trois trouvés en l'église Saint Martin à Moustier-au-Bois, arrondissement d'Ath, en la commune de Frasnes-lez-Buissenal.

La monographie (p.281) nous enseigne :

"Trois mortiers semi-sphériques à assise carrée, cantonnée de quatre anses collantes faisant saillies, ornées au sommet de têtes humaines informes à peine dégrossies. Plusieurs têtes sont brisées. Granit. Le plus grand a 50cm de côté; les autres: 25 à 30 cm de côté,XI-XII s.(?)"

La partie supérieure évasée des arêtes de notre mortier pourrait être une tête humaine stylisée ou usée par les ans.

S'agirait-il d'une réminiscence romane des têtes-trophées celtiques ?

Topographie de la trouvaille.

Ce lieu tranquille, siège de la découverte, figure à l'état de campagne, à l'ouest du chemin de Liège sur la vue de Spa de Gilles Pierriers (1559) (1), sur un dessin de Remacle Leloup (1708-1746) (2) et sur le plan Caro (XVIII^s).

A quelques trois cents mètres à vol d'oiseau vers les sud-est se trouve l'éminence rocheuse portant le vieux quartier "Le Thier" considéré comme le berceau du vieux Spa.

A quelque deux-cents mètres à l'est de cet endroit montait l'ancien chemin de Liège qui suivait peu ou prou la partie supérieure de la rue Albin Body (ancienne rue Neuve) puis s'infléchissait vers la droite de la chapelle Leloup pour sortir des fortifications de Spa par la porte de Liège, démolie à la fin du XVIII^s. (3).

Cette vieille porte figure encore sur le plan Caro, paru en 1770 et reproduit en 1958 par M. et A. Ramaekers.

Sur la carte cadastrale annexée à l'atlas de Popp et sur le plan



Fig. 1.

Mortier en grès datant du XI^e au XII^e S. (?)



Fig. 2.

de Spa dressé en 1866 par E. Cerveaux (4) ne figure pas encore la maison portant actuellement le n°25 de la rue Albin Body.

Par contre, elle est aperçue sur un tableau à l'huile de Gérard Jonas Crehay exposé au Musée de la Ville d'Eaux, représentant la vue de Spa en 1870, prise de l'Ouest.

La rue Adolphe Bastin (anciennement populairement dénommée : chemin des Echesses) y est mentionnée "rue projetée" et la rue Albin Body s'appelle "rue Neuve".

A quelques dizaines de mètres du lieu de la découverte, dans le jardin de la maison portant le n°39 de la rue Albin Body, fut trouvé en 1934, un ex-voto en pierre calcaire, fait en 1590, d'un chapelain de Saint-Martin décédé en 1595 (5).

Le Chemin des Echesses:

La voie appelée "chemin des Echesses" par les vieux spadois était nommée jadis rue Ledrou du nom d'un ancien médecin de Spa.

Elle fut baptisée en 1919, rue Adolphe Bastin (Huy 1823-Bruxelles 1918) du nom d'un philanthrope qui dota dix villes belges dont Spa, d'une dotation de 2.000 F. à attribuer à un jeune ouvrier ou ouvrière de bonne conduite et dévoué à sa famille.

A l'ouest du chemin des Echesses, vers 1854, fut édifiée l'ancienne gare de Spa qui servit de hangar aux locomotives de 1856 à 1864.

Dans ce terrain s'était établie l'ancienne briqueterie des Echesses qui avait mis à jour des couches de tourbes.

Lorsqu'on creusa les fondations de la chapelle des Pères Servites, on découvrit une argile feldspathique qui servit à faire des poteries (6).

Dans l'excavation préalable à la construction d'une école à l'em-

placement d'une pommeraie, côté est de la rue Adolphe Bastin, nous avons vu la présence d'une épaisse couche de débris de poterie.

Emile Barvaux parle de ces argiles (7) :

"Entre le chemin de la Baraque Lemoine et l'ancien chemin de Limbourg, Stavelot, Luxembourg, nous observons des restes de limon de la fin du Pléistocène, déposés par le Wayai, qui furent exploités au siècle dernier pour en faire des briques. Cette terre glaiseuse mélangée à du sang de boeuf, ensuite séchée servait à la confection d'aires de battage destinées à égrainer les épis d'avoine et de seigle anciennement cultivés dans notre région. Malaxée avec de la paille ou des molinies hachées, cette argile était employée pour la construction de murs à colombages de chêne (Margraf). La composition des argiles de la chapelle des Pères Servites légèrement différente comprenait des limons alluvionnaires et des limons de ruissellement résultant de l'altération des roches-mères. Elle servait à faire des briques et des poteries variées."

Gloses sur un toponyme spadois.

Le lieu-dit "Les Echeresses" est un toponyme d'origine obscure.

Dans le glossaire toponymique de la Gleize de Louis Remacle (8), nous trouvons "Hétcha" augmentatif de "hètche", qui dans la toponymie de Francorchamps signifie "Talus" ou dérivé de "hètchi", hacher, désignant sans doute un terrain accidenté, très découpé (comparez avec "hètche", faymonville, = taidillon).

Le mot "hesse" est signalé comme ayant deux significations; la première = hêtre (aussi "fawe"), la seconde signifie "échasse" et désigne au figuré une irrégularité dans la forme ou le niveau du terrain.

Le diminutif ancien de "hèsse" est "hèzale".

Selon Carnoy (9) : Xhace, hameau dépendant de Vottem : Le lié-
geois xhesse = échasse. Ce serait un terrain en angle, en four-
che; le mot s'emploie aussi pour de petites terrasses. L'origine
serait le germanique "skatja".

Dans le dictionnaire de l'ancien français et de tous ses dialectes
du IX au XV siècle de Gedefroy (1938) :

Echesse voir eschesse voir eschace : "Le patriarche a fait com-
plir toute l'eschace dou fossé d'entor le chatiau..."
signifie aussi : bâton, échalias.

Une explication du lieu-dit spadois "Les Echesses" pourrait être:
endroit dénivellé présentant des irrégularités à la suite de
l'exploitation de l'argile ou de la tourbe.

Conclusions

La découverte de ce mortier en grès d'époque romane intéresse
l'histoire de Spa, qui reste à écrire pour la période antérieure
à 1326, date de la fondation du nouveau Spa par Collin Leloup,
dit Brédar.

Aussi, les vestiges archéologiques de ces temps lointains, telles
les découvertes faites par l'architecte François Bourotte dans
le jardin de sa maison au n°6 de la rue du Waux-Hall à Spa
(jadis auberge du XVIII s. enseignée "A l'impératrice") posent-
ils les jalons des futures recherches historiques.

Ce mortier de pierre garni de jubarbes a longtemps orné notre
terrasse mais il sera en meilleure place à la section lapidaire
du Musée de la ville d'eaux.

Bibliographie.

1. G.E. Jacob : Rues et promenades de Spa. Pages d'histoire lo-
cale. Ed. Culture et civilisation. Brux. 1983, p.8 et 9.
2. Idem. p.10.

3. Body A. Spa, histoire et bibliographie T.II. Les fortifications de Spa (1652) p.356,357. Impression anastaltique des impr.réunis. Liège 1862. Ed. Culture et Civilisation. Brux.1981.
4. G.E. Jacob. op.cit. p.15
5. idem. p.59
6. idem p.25
7. Barvaux.E. Promenades géologiques dans la région de Spa. P.25
Les cahiers ardennais 1959.
8. Remacle L. Le parler de la Gleize. p.299. Liège. Vaillant-Carmagne 1937.
9. Carnoy. Dictionnaire étymologique des communes belges p.645.
Louvain 1947.

Les lecteurs nous écrivent.

A la suggestion de mon ami et voisin Slaw Henrijean, j'ai acheté en octobre 1971, à l'indivision Leyh à Spa, un important mobilier de salle à manger de style Empire.

Peu après cette acquisition, j'ai rencontré Mr. Leyh (le dernier exploitant du "Britannique" qui se prénommeait Franz je crois) à son appartement de l'avenue Reine Astrid.

Celui-ci me demanda si je connaissais l'histoire de cette salle à manger et sur l'aveu de mon ignorance, il me raconta ce qui suit :

"Lorsque l'Hôtel Britannique fut réquisitionné par les allemands au cours de la guerre 14-18, nous avons fait mettre en sûreté cette salle à manger dans les locaux de la distillerie Schalten, dont Julien Jason était le directeur.

Au moment de l'installation à Spa du Grand Quartier Général Impérial en 1918, je fus convoqué par un général qui me dit être certain que les plus riches mobiliers avaient été enlevés de l'hôtel Britannique et de son annexe.

Malgré mes dénégations, cet officier insistait disant qu'il avait absolument besoin d'une salle à manger d'apparat et que seul je pouvais la lui fournir, ajoutant qu'il me donnait sa parole d'officier que ce mobilier me serait restitué intact après les hostilités.

Fort de cette assurance, je reconnus que j'avais mis en lieu sûr les meubles les plus précieux. Illico, je fus invité à me rendre à la Distillerie Schalten, encadré par deux soldats en armes.

En me voyant descendre la Place Royale et l'Allée de Sept Heures en cet appareil, des spadois crurent que les allemands m'emmenaient pour me fusiller et le bruit s'en répandit en ville comme une traînée de poudre !!!!!

Le mobilier fut prestement chargé et j'appris par la suite qu'il avait été dirigé sur le Neubois, pour l'usage du Kaiser Guillaume II."

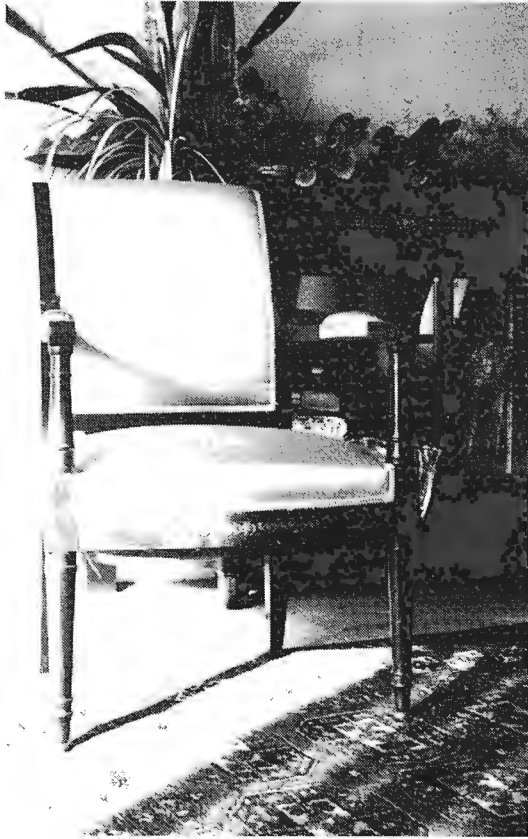
De fait la famille Leyh put récupérer sa salle à manger après la débacle allemande mais elle n'était pas intacte, comme l'avait promis l'officier.

Des soldats révoltés avaient lardé de coups de couteau ou de baïonnette le plateau de la grande table qui, malgré la restauration en porte encore la trace.

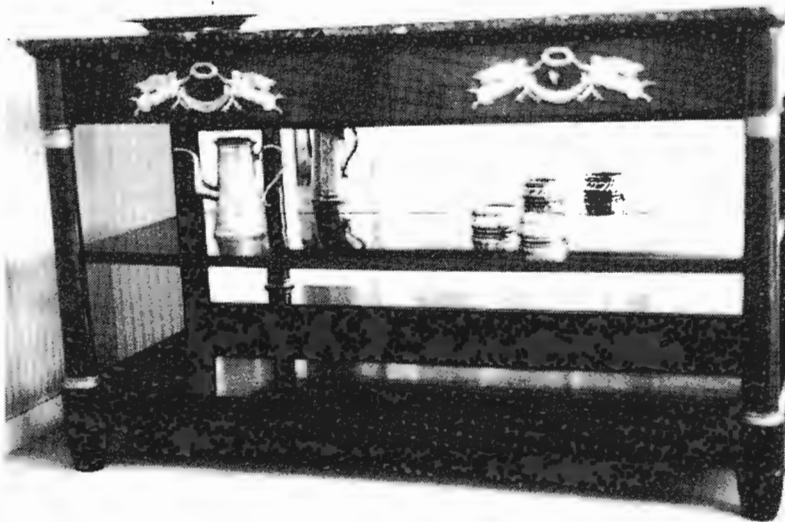
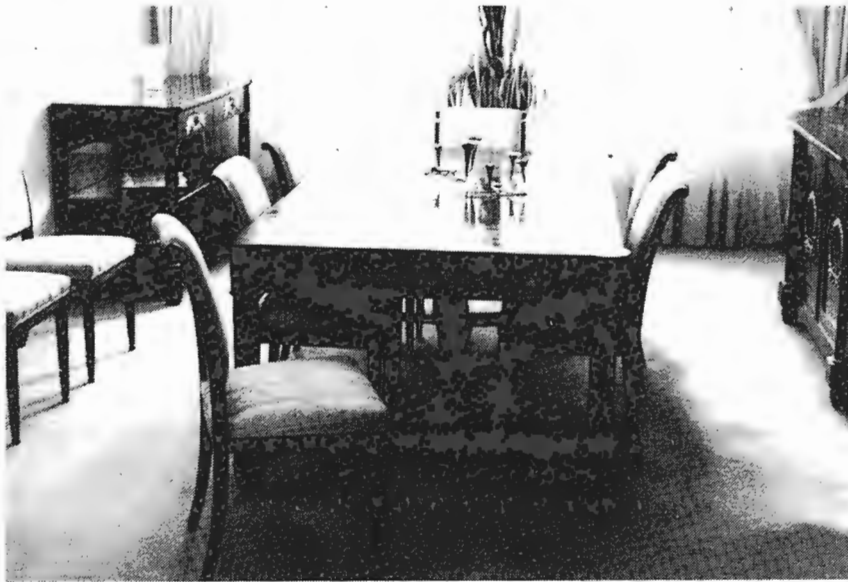
G. COUVREUR.
3 mars 1984.

Articles à paraître ultérieurement :

- suite et fin de "Le tableau de la vénerie ardennaise sur la bruyère de Spa, le jour de la St.-Hubert", par L. Pironet.
 - "Alexandre Delhasse - une plume très dangereuse", par G. Peeters.
 - "Fontaines et fécondité" par L. Pironet.
 - Notes recueillies sur "Tayan, ébéniste" et sa famille.
 - Le centenaire de la nouvelle église décanale de Spa.
- etc... etc...



Quelques photos...



... de la salle à manger.

Vient de Paraître.

L'Aventure de l'an 40

par René Robert.

Dans les jours qui suivirent le 10 mai 1940, tous les jeunes Belges de 16 à 35 ans qui n'étaient pas mobilisables reçurent l'ordre de se rendre dans des centres de rassemblement. Après un voyage qu'ils durent souvent improviser ils aboutirent à des camps mis sur pied dans le sud de la France par notre gouvernement (Centres de recrutement de l'Armée Belge ou C.R.A.B.). Monsieur René ROBERT, de Buvrines-lez-Binche, fut de ceux-là. Dans un récit de 90 pages, complété de documents divers, l'auteur raconte fidèlement les détails de son exode : voyage à vélo jusque Chartres, trajet en train jusque Montpellier, séjour dans le Gard, ennuis de santé et hospitalisation à Alès.

René ROBERT raconte ensuite les circonstances de son voyage de retour et sa rentrée à Ressaix. En complément, l'auteur résume ensuite quelques péripéties de l'occupation allemande et les joies de la libération, le tout agrémenté de soixante illustrations.

Le travail de René ROBERT a le mérite de retracer fidèlement et avec humour, à la lumière d'une expérience personnelle, le sort que connurent des milliers de jeunes de notre pays au début de la seconde guerre mondiale : cet ouvrage contribue donc à mieux faire connaître quelques pages tragiques de notre histoire.

Ajoutons que c'est le Professeur Paul DEMARET, une personnalité bien connue de beaucoup de Spadois, qui, en sa qualité de Président de la Société d'Archéologie et des Amis du Musée de Binche, a rédigé la préface de ce récit.

Le volume est disponible au prix de 280 F. chez l'auteur René ROBERT, 9, rue de la Place 7133, Binche, ccp.001. 0639986 56.

PROTECTION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL DE SPA.

=====

-Le Moniteur Belge du 28 mars 1985 reprend un arrêté de l'Exécutif de la Communauté Française du 29 janvier 1985 classant les toitures et façades de l'immeuble situé, 17, place Royale à Spa, p.3857.

-Au Moniteur Belge du 06 août 1985, p.8633 :

Un arrêté de l'Exécutif de la Communauté Française du 12 mars 1985 classant les façades et la totalité des toitures de l'immeuble situé 32, rue Delhasse à Spa.

Il s'agit de l'hôtel de Bourbon dont la construction date de 1774.

PROTECTION DU PATRIMOINE NATUREL

Au Moniteur Belge du 28 avril 1985 paraît un arrêté de l'Exécutif Régional Wallon du 27 mars 1985 insérant les articles 195/1, 195/2, 195/3, 195/4 et 195/5 dans le code wallon de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme. p.5831.

Ces articles précisent notamment ce qu'il faut entendre par arbres remarquables dont l'abattage est désormais soumis à la délivrance d'un permis écrit et exprès du Collège des bourgmestre et échevins (Cfr Décret du 19 décembre 1984).

La compréhension de cet arrêté, très complexe, est facilitée par les articles explicatifs parus dans la revue "Environnement" N°2/1983 et 3/1985.

Les lecteurs intéressés par la protection de nos arbres et haies remarquables peuvent en obtenir copie sur simple demande à l'adresse ci-dessous.

Louis Fironet, av. Walter Scott, 13,
1410 Waterloo.

L.P.